



Demande de régularisation preuve de vie insuffisant

Par **Sandy**, le **15/03/2012** à **11:11**

Bonjour ,

vraiment besoin de votre aide je suis pas a un français en juillet et je vais me mariée le 7 avril j aimerai savoir si avec les preuves de vie que j ai actuelle me donneront droit a une régularisation . Nous abois justificatif d' EDF et facture bouygues de un an mes courrier diverse qui arrive ou nous vivons .refus de la banque postale pour le compte joint . Aurai je une chance avec ces document ou faudrai encore attendre 6 mois après mariage ?